



Par dépôt électronique, courriel et poste

Le 31 octobre 2018

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2019
Votre dossier : R-4058-2018
Notre dossier : R055967 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur »), en suivi du calendrier de traitement émis par la Régie de l'énergie le 19 octobre 2018, dépose le taux de perte de transport moyen pour l'année 2019, dans le dossier décrit en rubrique.

Le taux de perte de transport moyen pour l'année 2019 s'établit à 5,4 %.

Le 16 novembre 2018, tel que mentionné au calendrier de traitement précité, le Transporteur déposera son complément de preuve relatif au taux de pertes de transport moyen pour l'année 2019 ainsi que les mises à jour correspondantes à son dossier.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette
/jg

c.c. Intervenants (par courriel seulement)